

STOP à la militarisation de l'Ecole et à la mise au pas de la jeunesse!

Montreuil, le 16 novembre 2025

Jeudi 6 novembre, des élèves de seconde, de première année de CAP, et des troisièmes « découverte professionnelle » du lycée professionnel Jules Michelet à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) ont été amenés à participer à des ateliers de promotion des métiers de la défense dans le cadre d'un « rallye citoyen » organisé par le « trinôme académique » de l'académie de Créteil (associant le rectorat, les autorités militaires territoriales et l'association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de la défense nationale). Parmi les activités proposées, outre des stands de tir au laser avec des répliques de fusil d'assaut, des élèves prenant part à un atelier animé par les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) de Fresnes ont été placés dans la situation de détenus « pour vivre le quotidien d'un surveillant de pénitencier ».

À cette occasion, des lycéens ont été invités à frapper à coups de pieds et de matraque un de leur camarade muni d'équipements de protection (casque, protège tibias, bouclier...). L'un d'eux a alors été « plaqué au sol, (...) menotté face contre terre puis (...) plaqué au mur comme pour une fouille au corps » par deux personnels pénitentiaires. Selon une enseignante, « à la fin, deux des élèves s'étaient blessés, le bouclier était maculé de sang ». Les personnels pénitentiaires ont expliqué que « leur but était de montrer qu'il ne servait à rien de s'opposer aux forces de l'ordre, car ces dernières auraient toujours le dessus. » (Médiapart, 11 novembre 2025).

Alertés par des professeurs, les autorités académiques, qui avaient justifié cette journée par la volonté de « développer l'esprit de défense », ont déclenché une enquête administrative.

Selon le ministère, les « rallyes citoyens », organisés dans le cadre du « Parcours citoyen » visant à « apprendre les valeurs de la République », « regroupent des jeunes sur une demi-journée ou une journée » afin de participer en petits groupes à des ateliers « animés par les corps en uniformes du ministère des armées ou de l'intérieur, des associations nationales agréées de sécurité civile et du personnel du ministère de l'Éducation nationale. ».

Avec les « classes défense » (créées en 2005) parrainées par des unités militaires ou de la sécurité civile, et les « classes engagées » intégrant la participation à un séjour de cohésion du service national universel (SNU), ces « rallyes » s'inscrivent parmi les dispositifs d'embrigadement de la jeunesse que multiplient Macron et son gouvernement dans le cadre de leurs politiques va-t'en guerre en lien avec la marche à la guerre au plan européen et mondial (actuellement plus de 500 « classe défense » concernent plus de 12 500 élèves dont 20% en éducation prioritaire).

Dans le même temps, le budget des armées augmente de 7 milliards d'euros pour 2026, dépassant celui de l'Éducation nationale qui prévoit 4 000 suppressions de postes, et les lycéens et étudiants qui dénoncent l'escalade guerrière et le génocide des Palestiniens sont brutalement réprimés.

La FNEC FP-FO partage la consternation et la colère des personnels du lycée professionnel Michelet face aux violences commises contre des élèves, ou auxquelles des élèves ont été incités, lors de ce « rallye citoyen » du 6 novembre. Pour la FNEC FP-FO, ces incidents inacceptables confirment que ni l'armée, ni les forces de l'ordre n'ont leur place dans les écoles et établissements scolaires. De même, le rôle de l'École et de ses personnels est d'instruire les jeunes, pas de se transformer en lieu de recrutement pour la guerre ou de mise au pas de la jeunesse!

La FNEC FP-FO réaffirme son opposition ferme à la marche à la guerre et à tout dispositif de militarisation de l'école et d'embrigadement de la jeunesse, ainsi qu'à toute mesure de répression contre les jeunes et tous ceux qui se mobilisent pour la paix.